



**PRÉFET
DU PAS-DE-CALAIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL SPECIAL DES ACTES ADMINISTRATIFS N°125

Publié le 2 octobre 2023



DIRECTION INTERRÉGIONALE DES SERVICES PÉNITENTIAIRES DE LILLE.....3

- Arrêté en date du 01 octobre 2023 portant délégation de signature à Madame Odile CARDON en qualité de Cheffe d'établissement de la Maison d'arrêt de Douai.....3

- Arrêté en date du 01 octobre 2023 portant délégation de signature à Madame Aurélia COSTES en qualité de Cheffe d'établissement du Centre de détention de Bapaume.....4

DIRECTION INTERRÉGIONALE DES SERVICES PÉNITENTIAIRES DE LILLE

- Arrêté en date du 01 octobre 2023 portant délégation de signature à Madame Odile CARDON en qualité de Cheffe d'établissement de la Maison d'arrêt de Douai



Direction de
l'administration
pénitentiaire

DIRECTION INTERRÉGIONALE
DES SERVICES PÉNITENTIAIRES DE
LILLE – HAUTS DE FRANCE

Arrêté du 01 octobre 2023 portant délégation de signature à Madame Odile CARDON
en qualité de cheffe d'établissement de la maison d'arrêt de Douai.

Vu le code pénitentiaire, et notamment en ses articles R.113-65, R.112-7 à R.112-9, R.223-2 à R.223-7,

Vu l'arrêté du 29 décembre 2016 modifiant l'arrêté du 27 décembre 2016 fixant le ressort territorial des directions interrégionales de l'administration pénitentiaire et de la mission des services pénitentiaires de l'outre-mer ;

Vu le Décret n° 97-3 du 7 janvier 1997 et l'arrêté du 12 mars 2009 relatif à la déconcentration de la gestion de certains personnels des services déconcentrés de l'Administration Pénitentiaire ;

Vu l'arrêté de la Ministre d'État, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice en date du 06 juin 2018 nommant Madame Valérie DECROIX, directrice interrégionale des services pénitentiaires de Lille à compter du 18 juin 2018 ;

Vu l'arrêté du directeur de l'administration pénitentiaire du 31 août 2023 donnant délégation à Madame Valérie DECROIX, directrice interrégionale des services pénitentiaires de Lille ;

Vu l'arrêté du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice du 17 août 2023 portant nomination de Madame Odile CARDON en qualité de cheffe d'établissement de la maison d'arrêt de Douai, à compter du 1^{er} octobre 2023 ;

Arrête :

Article 1^{er}

Madame Valérie DECROIX, directrice interrégionale des services pénitentiaires de Lille, donne délégation de signature à Monsieur Odile CARDON, directrice des services pénitentiaires, cheffe d'établissement de la maison d'arrêt de Douai, pour tout acte ou décision relatifs à la gestion individuelle ou collective des personnes placées sous-main de justice, des personnels et ressources humaines, à la gestion économique et financière de la maison d'arrêt de Douai, ainsi qu'aux relations partenariales et de communication développées à la maison d'arrêt de Douai, et ce dans la limite des fonctions et attributions confiées à la directrice interrégionale.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Nord.

Fait à Lille, le 01 octobre 2023

La directrice Interrégionale
des services pénitentiaires de Lille,

Valérie DECROIX





Direction de l'administration pénitentiaire

DIRECTION INTERREGIONALE
DES SERVICES PENITENTIAIRES DE
LILLE - HAUTS DE FRANCE

Arrêté du 01 octobre 2023 portant délégation de signature à Madame Aurélia COSTES en qualité de cheffe d'établissement du centre de détention de Bapaume.

Vu le code pénitentiaire, et notamment en ses articles R.113-65, R.112-7 à R.112-9, R.223-2 à R.223-7,

Vu l'arrêté du 29 décembre 2016 modifiant l'arrêté du 27 décembre 2016 fixant le ressort territorial des directions interrégionales de l'administration pénitentiaire et de la mission des services pénitentiaires de l'outre-mer ;

Vu le Décret n° 97-3 du 7 janvier 1997 et l'arrêté du 12 mars 2009 relatif à la déconcentration de la gestion de certains personnels des services déconcentrés de l'Administration Pénitentiaire ;

Vu l'arrêté de la Ministre d'État, Gardes des Sceaux, Ministre de la Justice en date du 06 juin 2018 nommant Madame Valérie DECROIX, directrice interrégionale des services pénitentiaires de Lille à compter du 18 juin 2018 ;

Vu l'arrêté du directeur de l'administration pénitentiaire du 31 août 2023 donnant délégation à Madame Valérie DECROIX, directrice interrégionale des services pénitentiaires de Lille ;

Vu l'arrêté du Gardes des Sceaux, Ministre de la Justice du 17 août 2023 portant nomination de Madame Aurélia COSTES en qualité de cheffe d'établissement du centre de détention de Bapaume, à compter du 1^{er} octobre 2023 ;

Arrête :

Article 1^{er}

Madame Valérie DECROIX, directrice interrégionale des services pénitentiaires de Lille, donne délégation de signature à Madame Aurélia COSTES, directrice des services pénitentiaires, cheffe d'établissement du centre de détention de Bapaume, pour tout acte ou décision relatifs à la gestion individuelle ou collective des personnes placées sous-main de justice, des personnels et ressources humaines, à la gestion économique et financière du centre de détention de Bapaume, ainsi qu'aux relations partenariales et de communication développées au centre de détention de Bapaume, et ce dans la limite des fonctions et attributions confiées à la directrice interrégionale.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Pas de Calais.

Fait à Lille, le 01 octobre 2023

**La directrice Interrégionale
des services pénitentiaires de Lille,**

